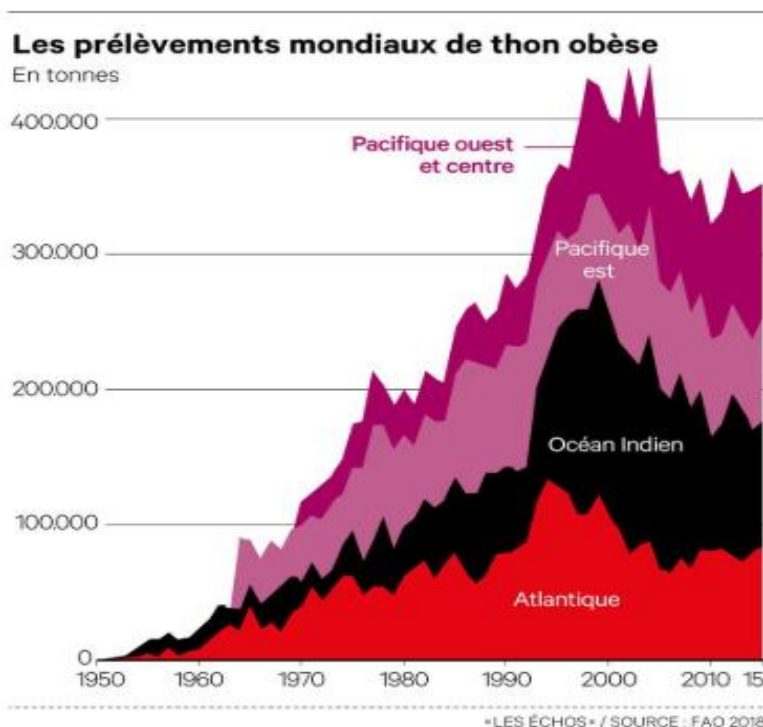


## Les stocks mondiaux de thon minés par la surpêche

Alors que la ressource de thons obèses ne cesse de s'amenuiser, les Etats qui bordent l'Atlantique peinent à s'entendre sur un niveau de prélèvement qui ne nuirait pas à sa reconstitution.

C'est la troisième espèce de thon la plus pêchée dans le monde, après le listao et l'albacore, mais aussi celle dont le stock s'amenuise sans discontinuer en Atlantique depuis 2015. Le thon obèse, qui décline, doit faire d'urgence l'objet de mesures de préservation, selon les chercheurs qui ont jusqu'au 25 novembre pour convaincre les Etats qui prélèvent le plus cette ressource halieutique d'agir en ce sens.

Une cinquantaine de pays sont réunis depuis lundi à Palma de Majorque (Espagne) pour entendre le constat d'experts scientifiques, dans le cadre de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Cette instance, qui se réunit chaque année, s'appuie sur leurs observations pour fixer les niveaux de prélèvement annuel de ces espèces parmi lesquelles figurent également les requins et les espadons.



### L'UE veut serrer la vis

Un avis qui n'est pas forcément suivi d'effet, le volume des prises dépassant le niveau préconisé. L'an dernier, le CICTA n'était pas parvenu à s'entendre sur une réduction des quotas, pas plus que sur l'idée d'y inclure de nouveaux pays, en plus des sept principaux pêcheurs en Atlantique, dont l'Union européenne et le Japon. Résultat, le total des prises a frôlé 80.000 tonnes, très au-dessus des 65.000 tonnes, la limite au-delà de laquelle il y a surexploitation de la ressource.

L'issue du round de négociations qui se joue à Palma s'annonce tout aussi incertaine. L'Union européenne propose un nouveau tour de vis avec un quota porté à 62.500 tonnes jusqu'en 2022 et de l'appliquer aux 17 parties prenantes pêchant plus de 1.250 tonnes par an. Une réduction dont ne veulent pas les pays de la rive sud-américaine (Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, etc.) de l'Atlantique, partisans du statu quo, tandis que ceux de sa rive africaine (Sénégal, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire) défendent un quota entre 57.000 et 60.000 tonnes.

### Le thon rouge sauvé

« Un quota de 60.000 tonnes serait trop élevé », fait-on valoir à l'ONG Pew Charitable Trusts où l'on préconise une limite de 50.000 tonnes pour ne pas faire traîner en longueur le rétablissement de l'espèce. De son côté, le WWF recommande d'interdire certaines zones à la pêche sur certaines périodes pour réduire les captures juvéniles.

Ces mesures de restriction à la pêche ont donné des résultats dans un passé récent. A la fin des années 2000, la CICTA avait baissé drastiquement les quotas de pêche du thon rouge après des années de tergiversations. L'espèce s'était trouvée si mal en point qu'il avait été question d'interdire son commerce international. Depuis cinq ans, le stock s'est spectaculairement rétabli.

Scientifiques et ONG espèrent aujourd'hui le même sursaut pour sauver le thon obèse qui n'est pas menacé qu'en Atlantique. Le stock du Pacifique Centre-Ouest est lui aussi en situation de surexploitation, ainsi que celui du Pacifique Est où la pêche est fermée au large des Iles Galapagos. Le stock de l'océan Indien ne présente pas d'inquiétudes majeures.

#### Lien article :

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/les-stocks-mondiaux-de-thon-mines-par-la-surpeche-1148857>

